

# Exercice de consensus helvétique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 1006

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020444>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Exercice de consensus helvétique

Les lecteurs de *Domaine public* trouveront dans ce numéro un texte-manifeste que nous signons en commun avec le journal patronal *Entreprise romande*. Il porte sur la réforme des finances fédérales. Deux explications s'imposent. Pourquoi avoir choisi cet objet politique? Pourquoi, si nous avons sur cette question quelque chose à dire, ne sommes-nous pas assez grands pour le dire tout seuls? La réforme des finances fédérales, sujet récurrent de la politique suisse, fait partie de cette actualité à la fois ingrate et essentielle que nous suivons. Il y a deux ans, Yvette Jaggi avait défini nos thèses dans un numéro spécial (*L'Occasion européenne* – DP 917).

Depuis, le débat est entré dans le vif; la Constitution impose un délai impératif au Parlement et au peuple. Le Conseil des Etats a pris position. Il préconise ce que nous souhaitions, la TVA européenne, mais sans accompagner ce changement de mesures sociales et fiscales qui permettraient d'en garantir l'équilibre et d'en assurer le succès.

Plusieurs observateurs, de tous horizons, et par exemple la *Neue Zürcher Zeitung*, ont constaté le caractère inachevé de la réforme.

En Suisse romande, *Entreprise romande* avait de son côté pris position de manière concordante avec la nôtre. Nous avons l'intention d'avoir avec ce journal, une ou deux fois l'an, des débats sur des sujets de rapprochement ou d'affrontement pour aboutir à un texte publié par les deux journaux dans la même version. Le souhait était partagé par les deux rédactions de rompre le cloisonnement des publics, de proposer des choix de contenu et non pas d'étiquette, de contribuer au débat politique autrement que par des arguments standards où l'on compte les points sans avancer.

Après une rencontre-débat, à laquelle

participaient Michel Barde et Victor Lasserre d'un côté, Yvette Jaggi et André Gavillet de l'autre, l'accord s'est fait pour la rédaction d'un texte commun (*lire page 2*).

Précisons bien qu'il ne s'agit pas pour nous d'un exercice de style.

Nous avons la conviction que la Suisse aura à affronter des échéances difficiles: celle des nouvelles normes internationales, celle de l'institutionnalisation de l'Europe. Elles exigeront une capacité minimale de concordance, ne serait-ce que pour franchir les contrôles de la démocratie directe.

Les Chambres fédérales ne donnent pas l'impression d'être en mesure de mettre sous toit ces réformes sans qu'à l'extérieur du vase clos des délibérations se manifestent des courants porteurs, c'est-à-dire, si l'on tient compte des cloisonnements politiques, des transcourants.

Les initiatives populaires ne focalisent pas de tels mouvements. Au contraire, elles expriment le plus souvent la recherche d'une sorte de pureté idéologique, un se faire plaisir, un faux-agir.

Dans la recherche d'une solution politique, il est facile pour chacun de croire que sa petite idée est la bonne. Il est donc bon de la tester et de la soumettre au jugement critique d'un autrui politique. S'il y a accord, on est en droit — c'est même un devoir — d'élargir la discussion.

La gauche doit prouver sa capacité de proposition, en amont du débat parlementaire. En cas d'échec, la droite aurait à assumer le refus d'une proposition non partisane (les responsabilités peuvent aussi être inversées) et l'opposition finale ne serait pas une opposition-alibi, mais une opposition fondée. Mais l'objectif est de réussir, car les enjeux sont d'importance. Peut-il y avoir une intelligence réciproque?

*Domaine public*